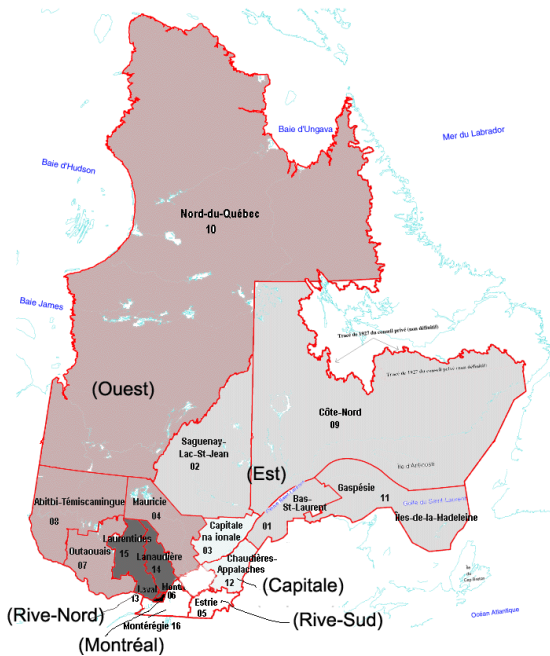


## MISE EN CANDIDATURE :

### REPRÉSENTANTS SECTORIELS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQE

L'Assemblée générale de la Fédération québécoise des échecs tenue le 25 juillet 2010 a adopté une refonte de ses règlements généraux. De nouveaux postes élus au sein du Conseil d'administration ont été créés et d'autres abolis pour assurer une meilleure représentativité démocratique à l'échelle du Québec. Dorénavant, six grands secteurs auront chacun leur représentant. Ceux-ci pourront siéger sur le Conseil d'administration de la FQE. La carte géographique des secteurs en question s'établit ainsi :



#### Secteurs et représentants

**Représentant Ouest :** Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais et Mauricie.

**Représentant Rive-Nord :** Lanaudière, Laurentides, Laval.

**Représentant Montréal :** Ile de Montréal

**Représentant Capitale :** Québec et Chaudières-Appalaches.

**Représentant Rive-Sud :** Montérégie, Centre-du-Québec et Estrie.

**Représentant Est :** Saguenay, Bas-St-Laurent, Côte-Nord et Gaspésie

#### Fonction et devoir du représentant sectoriel

- Il assiste aux réunions du Conseil d'administration de la FQE avec droit de vote.
- Il se tient au fait des problématiques organisationnelles de son secteur et en informe le Conseil d'administration.
- Il fait le lien entre la FQE et les instances municipales et régionales.
- Il représente diligemment la FQE lors d'activités sectorielles pertinentes issues du milieu du loisir.
- Il doit être membre de la Fédération québécoise des échecs.
- La durée de son mandat est de deux ans.

#### PÉRIODE ET PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Tout membre de la FQE de 18 ans ou plus résidant dans le secteur visé peut déposer sa candidature au bureau de la Fédération directement, par courriel ou par la poste entre le 1<sup>er</sup> mai 2012 et le 5 juin 2012 inclusivement. La date est définie par la réception du document.

Les membres intéressés doivent remplir le formulaire approprié. Prière de le remplir au complet et de bien indiquer le secteur convoité. Voir le formulaire en encart dans cette revue. Information : [fqechecs.qc.ca](http://fqechecs.qc.ca) ou au bureau de la FQE à (514-252-3034).

#### ÉLECTIONS

Dans le cas de candidatures multiples dans un même secteur, une période électorale est prévue entre le 12 juin et le 5 juillet 2012. Durant cette période, les membres FQE des secteurs concernés pourront voter à même le site FQE grâce au NIP que la FQE leur fera parvenir ou qu'ils détiennent déjà. Un profil des candidats et leur programme sera disponible sur le site de la FQE en page d'accueil.